

**EXTRAIT du REGISTRE des  
DELIBERATIONS de l'ASSEMBLÉE**

**4ÈME REUNION DE 2018**

**Séance du 17 octobre 2018**

CD20181017\_36  
id. 4212

*L'an deux mille dix huit, le 17 octobre, les membres du Conseil départemental légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Christian ASTRUC, Président du Conseil départemental.*

*Présents :*

*M. ALBUGUES, M. ASTRUC, Mme BAULU, M. BEQ, M. BERTELLI, M. BESIERS, Mme BOURDONCLE, Mme CABOS, Mme COLOMBIE, Mme DEBIAIS, M. DEPRINCE, M. DESCAZEAUX, Mme FERRERO, M. GONZALEZ, M. HEBRARD, Mme JALAISE, Mme LE CORRE, M. MARDEGAN, Mme MAURIEGE, Mme MORVAN, Mme NEGRE, Mme RIOLS, M. ROGER, Mme SARDEING-RODRIGUEZ, Mme TURELLA-BAYOL, M. VIGUIE, M. WEILL*

*Absent(s) représenté(s) :*

*M. BAYLET (pouvoir à Mme LE CORRE), M. HENRYOT (pouvoir à Mme BAULU)*

*Absent(s) :*

*Mme BAREGES*

*Nombre de membres du Conseil Départemental : 30*

*Quorum : 16*

*Le quorum légal étant atteint, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.*

**RÉHABILITATION DE LA MAISON DES SOLIDARITÉS DE  
CASTELSARRASIN**

L'Assemblée a voté lors de la séance du budget ~~primair 2018~~ une première tranche de travaux pour le réaménagement de la maison des solidarités de Castelsarrasin, d'un montant de 150 000 €.

Cette première tranche de travaux porte sur le nouveau bâtiment, acheté au Centre hospitalier intercommunal au mois de mai 2018. Elle a pour objet de séparer physiquement ce bâtiment par rapport au centre hospitalier et d'adapter les locaux pour l'activité de la maison des solidarités :

- création d'une séparation coupe-feu avec le centre hospitalier et coupure des réseaux d'alimentation venant du centre hospitalier,
- création des alimentations depuis le bâtiment actuel de la maison des solidarités et augmentation de capacité de la chaudière pour prendre en compte les besoins des deux bâtiments,
- création d'une liaison par galerie couverte entre les deux bâtiments,
- réaménagements intérieurs pour créer une salle de réunion, un espace détente et des locaux d'archives.

Cette première tranche de travaux démarrera début 2019.

Avec la nouvelle organisation territoriale des maisons des solidarités, le programme d'utilisation des locaux de la maison des solidarités de Castelsarrasin a été précisé au cours de l'été 2018.

Il convient donc maintenant de prévoir une seconde tranche de travaux pour s'inscrire dans la continuité de la première, à compter du mois d'avril 2019. Cette seconde tranche, estimée à 200 000 €, porte sur le bâtiment historique de la maison des solidarités, avec pour vocation d'adapter les locaux au nouveau programme et de redonner un niveau de confort correct pour les agents et les usagers du site.

\*  
\* \*

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission solidarité, santé, action sociale, handicap et logement,

Vu l'avis de la commission des finances,

Vu la délibération du conseil départemental du 4 et 5 avril 2018 relative à la maison des solidarités de Castelsarrasin,

Après en avoir délibéré,

## LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Approuve le lancement d'une deuxième tranche de réaménagement de la maison des solidarités de Castelsarrasin ;
- Autorise Monsieur le Président à créer une nouvelle AP d'un montant estimé à 200 000 € avec inscription de crédits de paiement de 100 000 € pour l'année 2018 et 100 000 € pour l'année 2019.

Adopté à l'unanimité.

Le Président du Conseil Départemental,

Christian ASTRUC